

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2010

Le lundi dix mai deux mille dix à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Recy, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Recy sous la présidence de Monsieur Michel VALTER, Maire de Recy.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

Célyne DHAYNAUT : excusée

Hervé ARNOUDL : excusé

Le secrétariat de séance est assuré par Thierry DONRAULT.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'ordre du Jour prévu à la séance est le suivant:

- **M14 – Vote du Budget Primitif (BP) 2010 ;**
- **Convention ATESAT**
- **Rétrocession de terres en la Commune et le Département**
- **Renouvellement CAE et modification du temps de travail**
- **Embauche CAE - cantine et entretien**
- **Informations diverses :**

Avant d'aborder les points inscrits l'ordre du jour, les membres du Conseil avaient rendez-vous avec leur vélo pour donner les premiers coups de pédales sur les nouvelles pistes cyclables dont les travaux d'aménagement viennent de s'achever.

De retour en Mairie, la réunion reprend ensuite l'ordre du Jour prévu à la séance.

M14 – Vote du Budget Primitif 2010

Michel VALTER informe que le budget primitif doit être soumis à un nouveau vote du Conseil suite à une mal entendu avec le percepteur. En effet, il y a lieu d'inscrire 210 000 € sur la ligne des emprunts. Cette somme correspond à l'emprunt prévu sur le budget primitif de 2009, non servi, et dont le montant a été porté en « reste à réaliser ». L'emprunt ne sera mobilisé que si nécessaire.

De ce fait, le budget 2010 s'équilibre à 797 532 € pour la section fonctionnement et à 710 267 € pour la section investissement.

Le BP 2010 de la commune est voté à l'unanimité des membres présents.

Convention ATESAT

Michel VALTER indique que la convention signée en 2007 avec l'Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) est arrivée à échéance. L'Assistance Technique, assurée par la DDE, intervient au titre de conseils pour des petits travaux en matière de voirie et ouvrage d'art. Michel VALTER demande donc le renouvellement de cette convention.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à entamer la procédure d'élaboration et de mise au point du renouvellement de la convention en précisant les conditions d'intervention, le choix des missions qui seront confiées à la Direction Départementale de l'Équipement et la signature de la convention et qui sera établie entre l'État et la commune.

Rétrocession de terres en la Commune et le Département

Michel VALTER explique que suite aux travaux de la déviation de RECY, des emprises ont été effectuées sur les parcelles communales et un chemin latéral à la voie Chanteraine a été créé dans le but d'être rétrocédé à la Commune. Il est donc nécessaire de régulariser la situation au moyen d'un acte d'échange. Ceci exposé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accepter l'échange des terrains.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire à l'effet de signer l'acte d'échange à intervenir, qui sera passé en la forme administrative.

Renouvellement CAE (espaces verts) et modification du temps de travail.

Carole SIMON propose au Conseil Municipal le renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Vincent GOMEZ pour l'entretien des espaces verts et bâtiments communaux mais à raison de 35 heures hebdomadaires dont 30 heures seront prises en charge par l'Etat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, du renouvellement du CAE pour une durée de neuf mois à compter du 20 juillet 2010 et autorise Monsieur le Maire à conclure avec l'ANPE la convention qui fixe les actions à mettre en œuvre selon le profil du bénéficiaire du CAE, le montant de l'aide à l'embauche et de l'aide à l'accompagnement et à signer avec le demandeur d'emploi un contrat de travail à durée déterminée.

Embauche CAE pour le service cantine et entretien

Carole SIMON expose à l'assemblée que les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi de Catherine LEGER et Palmine DANOT arriveront à échéance le 24 mai prochain et qu'il y a lieu aujourd'hui d'entreprendre des démarches afin de créer un nouveau Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour assurer la continuité du service de la cantine et de la garderie. Elle propose donc la création d'un seul Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour palier au manque d'effectif de personnel à compter du 20 mai 2010 à raison de 30 heures hebdomadaires et ce pour une durée de neuf mois.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal permet au Maire de conclure avec l'ANPE la convention qui fixe les actions à mettre en œuvre selon le profil du bénéficiaire du CAE, le montant de l'aide à l'embauche et de l'aide à l'accompagnement et à signer avec le demandeur d'emploi un contrat de travail à durée déterminée.

Informations diverses

Michel VALTER informe l'assemblée de l'inauguration de l'aménagement de la route de Saint Martin sur le Pré et des pistes cyclables. La date du mercredi 2 juin 2010 a été retenue et la réception débutera à 18 heures à la salle Pierre Arnould en la présence des représentants des collectivités ainsi que des différents intervenants du chantier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 8 juin 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

A Recy, le 11 mai 2010.

Le Maire,
Michel VALTER